# Lycéens et apprentis au cinéma en Alsace

ANNÉE SCOLAIRE
**2015/2016**

# Editoriaux des partenaires de Lycéens et apprentis au cinéma

## La Région Alsace

L'Alsace veut s'affirmer comme une authentique terre de cinéma. Le Conseil Régional s'engage et investit près de deux millions d'euros chaque année pour y parvenir : soutien à l'écriture, aide à la production et à la diffusion, accueil des tournages, soutien aux festivals et à toutes les initiatives permettant de faire découvrir au public les richesses du cinéma et de l'audiovisuel. Par-dessus tout, ce qui importe, c'est de faire vivre la passion du cinéma en Alsace.

C'est ce que nous faisons avec l'opération *Lycéens et apprentis au cinéma*. Elle a mobilisé 59 lycées et 25 salles de cinéma partenaires : près de 9 000 lycéens et apprentis alsaciens en ont bénéficié. Plus de 300 enseignants ont reçu des formations spécifiques afin de transmettre aux élèves un regard éclairé sur trois œuvres choisies et, surtout, l'envie d'en découvrir d'autres.

Porté par Alsace Cinémas, *Lycéens et apprentis au cinéma* est un projet exemplaire. D'une portée régionale, il fédère des partenaires autour d'objectifs culturels, éducatifs et pédagogiques partagés. Il offre au jeune public alsacien de commencer à se forger une culture cinématographique et à aimer, pour ce qu'il est, le septième art.

**Philippe Richert**
Président du Conseil Régional d'Alsace
Ancien ministre

# Editoriaux des partenaires de Lycéens et apprentis au cinéma
## L'Académie de Strasbourg

Alors que la première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image, du cinéma à la photo en passant par la télévision, les jeux vidéo et bien sûr Internet, l'École donne une place importante au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre plus large de l'éducation à l'image.

Depuis plus de 20 ans, elle s'est donné les moyens d'une éducation théorique et pratique à ce langage complexe dont les codes et les techniques évoluent sans cesse. Dès l'école primaire, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel permet aux élèves d'acquérir une culture, d'avoir une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers dans le cadre de la mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Au lycée, à côté des enseignements de spécialité et des options cinéma-audiovisuel ainsi que des ateliers artistiques, le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*, mené en partenariat avec la Région et la Drac Alsace, est un des éléments majeurs de cette politique. Au cours de l'année scolaire 2014–2015 près de 9 000 lycéens dont près de 200 apprentis issus de 59 lycées et CFA de notre académie ont bénéficié de ce dispositif de sensibilisation à la culture cinématographique. Pour les enseignants, les formations consacrées aux films de la programmation et à l'analyse filmique sont inscrites au plan académique de formation.

J'encourage vivement les chefs d'établissement à participer nombreux à ce dispositif qui permet aux lycéens d'enrichir leur culture cinématographique, d'éveiller leur sensibilité et leur esprit critique en travaillant une fois encore autour de films de grande qualité.

**Jacques-Pierre Gougeon**
Recteur de l'Académie de Strasbourg
Chancelier des Universités d'Alsace

# Editoriaux des partenaires de Lycéens et apprentis au cinéma

## La Direction des Affaires Culturelles d'Alsace

Le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* permet chaque année à près de 9000 lycéens de développer leur sens critique en travaillant avec leurs enseignants sur trois films reconnus pour leur qualité artistique et leur intérêt pédagogique.

Ce dispositif permet l'analyse d'images et un travail de distanciation. Il encourage l'expression et l'échange des lycéens au sujet des films et des thématiques qu'ils abordent.

Ainsi, toutes ces démarches permettent de mieux comprendre comment va le monde. Chaque lycéen peut mieux se situer dans son environnement, mieux se connaître et mieux repérer la place qu'il peut tenir dans le corps social.
En cela, l'éducation à l'image ici proposée, qui s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations du ministère de la Culture et de la Communication et du plan national d'éducation artistique et culturel, offre un accès à la citoyenneté.

Le « voir ensemble » est une formidable passerelle vers le « vivre ensemble », que nous nous devons de favoriser plus que jamais suite aux tragiques événements du début de l'année.

La culture, qui est avant tout une ouverture à l'autre, peut en ce sens contribuer à conforter un citoyen « éclairé » qui s'enrichit de nos différences et se réjouit d'appartenir à la communauté humaine dans laquelle il vit et a toute sa place.

**Anne Mistler**
Directrice régionale des affaires culturelles d'Alsace

# Un dispositif scolaire pour les lycéens et les apprentis

*Lycéens et apprentis au cinéma* est un dispositif national d'éducation à l'image créé en 1998 par le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC).
Il s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles et des centres de formation des apprentis (CFA) d'Alsace. Dans ce cadre, les élèves découvrent des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, ils se constituent les bases d'une culture cinématographique. La réussite de cette opération repose sur l'engagement des enseignants volontaires et des salles de cinéma partenaires. L'association Alsace Cinémas met en œuvre et coordonne le dispositif en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
*Lycéens et apprentis au cinéma* est soutenu par la Région Alsace, l'Etat (DRAC, CNC) et le ministère de l'Education nationale.

## OBJECTIFS

- Amener les élèves à une pratique culturelle du cinéma
- Développer leur regard critique face à l'image
- Acquérir et enrichir une culture cinématographique

# La programmation 2015/2016

Le choix des films se veut représentatif de la diversité des œuvres, des formats, des genres, des thèmes qu'offre le 7e Art. Pour cela, la programmation est composée d'un film de patrimoine, d'un film français et d'un film étranger choisis parmi une liste d'œuvres validées par le CNC.

Afin de sensibiliser et mobiliser les enseignants des lycées et des CFA, Alsace Cinémas propose de choisir collectivement les films. Ainsi, elle organise une journée de rencontre, au 2e trimestre de chaque année scolaire, consacrée à la programmation de l'année suivante. Après avoir visionné en salle de cinéma deux films de la liste du CNC, les professeurs relais, la coordination et un inspecteur pédagogique régional, échangent et débattent sur les oeuvres et leurs contenus pédagogiques.

## LE FILM ÉTRANGER

# MATCH POINT Etats-Unis, 2005

**Fiche technique**
Réalisation : **Woody Allen** / Scénario : **Woody Allen** / Image : **Remi Adefarasin**
Montage : **Alisa Lepselter** / Production : **BBC Films** / Distribution France : **TFM Distribution**
Durée : **2h04** / Format : **1,85** / **Couleur** / Sortie en France : **26 octobre 2005**

**Fiche artistique**
Chris Wilton : **Jonathan Rhys Meyers** / Nola Rice : **Scarlett Johansson**
Chloe Hewett Wilton : **Emily Mortimer** / Tom Hewett : **Matthew Goode** / Alec Hewett : **Brian Cox**

### Synopsis
Jeune prof de tennis issu d'un milieu modeste, Chris Wilton se fait embaucher dans un club huppé des beaux quartiers de Londres. Il ne tarde pas à sympathiser avec Tom Hewett, un jeune homme de la haute société avec qui il partage sa passion pour l'opéra. Très vite, Chris fréquente régulièrement les Hewett et séduit Chloe, la sœur de Tom. Alors qu'il s'apprête à l'épouser et qu'il voit sa situation sociale se métamorphoser, il fait la connaissance de la ravissante fiancée de Tom, Nola Rice, une jeune Américaine venue tenter sa chance comme comédienne en Angleterre...

### Formateur
**PIERRE DROUOT**
Titulaire d'un poste au Lycée Kirschleger de Munster, il y enseigne la philosophie et le cinéma depuis 2007. Projectionniste dans une salle associative, il en conseille la programmation et anime régulièrement projections-débats et conférences à Munster et Colmar.

## LE FILM FRANÇAIS

# UNE BOUTEILLE A LA MER France, 2011

**Fiche technique**
Réalisation : **Thierry Binisti** / Scénario : **Thierry Binisti** et **Valérie Zenatti**
d'après *Une bouteille dans la mer de Gaza* de Valérie Zenatti / Musique originale : **Benoît Charest**
Image : **Laurent Brunet** / Montage : **Jean-Paul Husson** / Direction de production : **Christophe Desenclos** / Production : **TS Production** / Distribution France : **Diaphana distribution**
Durée : **1h38** / Format : **1,85** / **Couleur** / Sortie en France : **8 février 2012**

**Fiche artistique**
Tal Levine : **Agathe Bonitzer** / Mahmoud Shalaby : **Naïm Al Fardjouki** / Intessar : **Hiam Abbass**
Dan Levine : **Jean-Philippe Ecoffey** / Eytan : **Abraham Belaga**

### Synopsis
Tal est une jeune Française installée à Jérusalem avec sa famille. Après l'explosion d'un kamikaze dans un café de son quartier, elle écrit une lettre à un Palestinien imaginaire où elle exprime ses interrogations et son refus d'admettre que seule la haine peut régner entre les deux peuples. Elle glisse la lettre dans une bouteille qu'elle confie à son frère afin qu'il la jette à la mer, près de Gaza, où il fait son service militaire. Quelques semaines plus tard, Tal reçoit une réponse d'un mystérieux «Gazaman»...

### Formateur
**THIERRY BINISTI**
Thierry Binisti commence par réaliser des courts métrages pour le Forum des Images, anciennement Vidéothèque de la Ville de Paris. Les thèmes abordés sont l'histoire de la ville, ses habitants et son atmosphère si particulière. Il devient ensuite assistant de Régis Wargnier sur *Indochine*, de Diane Kurys sur *Apres l'amour* et de Jean-Jacques Zilbermann sur T*out le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes*.
Il réalise *Le livre de minuit* en 1996, avec Dominique Blanc, produit par TS Productions qui obtient de nombreux prix dans les festivals de courts métrages.
Après son premier long métrage, *L'outremangeur*, il réalise des téléfilms dont *Versailles, le rêve d'un roi, Louis XV, le soleil noir*, documentaires-fictions qui connaissent un grand succès sur France télévisions. Il vient de terminer le dernier volet sur la vie de Louis XVI.

# Venues de Thierry Binisti en Alsace

Régulièrement, Alsace Cinémas invite les réalisateurs des films programmés à rencontrer les enseignants et lycéens inscrits au dispositif afin de prolonger le travail de découverte d'une œuvre. Ainsi de nombreux lycéens ont eu l'opportunité d'échanger avec Hélier Cisterne en 2015, Christian Rouaud en 2014 ou Sarah Leonor en 2013 sur leurs œuvres et intentions de réalisation. Ces temps d'échanges permettent aux élèves de mieux appréhender le film étudié dans le cadre du dispositif mais aussi de découvrir les différentes étapes qui constituent une œuvre de cinéma et par la même, les métiers qui en découlent.

Ces moments sont précieux et laissent un fort impact auprès des jeunes spectateurs. C'est pourquoi, nous réitérons cette expérience avec Thierry Binisti et l'accueillons à deux reprises.

Dans un premier temps, Thierry Binisti présentera son film et ses différents thèmes au cours de quatre demi-journées de formation destinées aux enseignants inscrits au dispositif :

Dans le Bas-Rhin :

- le **lundi 12 octobre** au lycée Mathis de Schiltigheim

Dans le Haut-Rhin :

- le **mardi 13 octobre** au lycée Lambert de Mulhouse (sous réserve de modifications)

Puis au cours du second trimestre, Thierry Binisti ira à la rencontre des lycéens. Ces derniers auront vu et étudié *Une bouteille à la mer* et pourront approfondir leur connaissance du film ou celle du cinéma en général.
Nous invitons les enseignants intéressés par cette initiative à prendre contact auprès de la coordination.

## LE FILM DE PATRIMOINE

# M LE MAUDIT (M) Allemagne, 1931

**Fiche technique**
Réalisation : **Fritz Lang** / Scénario : **Orson Welles** et **Paul Monash** d'après *Badge of Evil* de Whit Masterson / Direction artistique : **Alexander Golitzen** / Image : **Russel Metty** / Montage : **Edward Curtis** / Musique : **Henri Mancini** et **Joseph Gershenson** / Direction de la photo : **Russell Metty** Production : **Rick Schmidlin - Universal** / Distribution France : **Théâtre du Temple** / Durée : **1h48** Format : **1,33** / **Noir et Blanc** / Sortie en France : **8 avril 1932**

**Fiche artistique**
Hans Beckert : **Peter Lorre** / Karl Lohmann : **Otto Wernicke**
Schränker : **Gustaf Gründgens** / Commissaire Grober : **Theodor Loos**
Madame Beckmann : **Ellen Widmann** / Elsie Beckmann : **Inge Landgut**

### Synopsis
Toute la presse ne parle que de ça : le maniaque tueur d'enfants, qui terrorise la ville depuis quelques temps, vient de faire une nouvelle victime. Chargé de l'enquête, le commissaire Lohmann multiplie les rafles dans les bas-fonds. Gênée par toute cette agitation, la pègre décide de retrouver elle-même le criminel : elle charge les mendiants et les clochards de surveiller chaque coin de rue...

### Formateur
**VALERIE CARRÉ**
Maître de conférences en études germaniques à Strasbourg. Valérie Carré enseigne également en arts du spectacle où elle assure des cours sur le cinéma de Weimar. Ses travaux de recherches portent sur le cinéma allemand, en particulier sur Werner Herzog et sur « l'Ecole de Berlin ». Elle a également publié un ouvrage collectif sur Michael Haneke.

# Les modalités du dispositif

## 1/ INSCRIPTION AU DISPOSITIF

La procédure d'inscription évolue afin de faciliter et alléger les démarches administratives. Dorénavant les inscriptions des établissements se feront en ligne sur le site Internet d'Alsace Cinémas dans la rubrique Education à l'image/Lycéens et apprentis au cinéma.

A compter de fin avril, les établissements recevront sur leurs boites-mail « ce.067 » et « ce.068 » un appel à candidature émis par le Rectorat et accompagné des explications de la nouvelle procédure d'inscription en ligne.
Les établissements auront la possibilité de s'enregistrer entre le 11 mai et 19 juin 2015.

## 2/ ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Chaque film doit faire l'objet d'un travail en classe en amont et en aval de la séance.

### 2.1/ LES FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS

L'Académie de Strasbourg ouvre ses dispositifs de formation dans le cadre du Plan Académique de Formation aux enseignants inscrits à *Lycéens et apprentis au cinéma*. La participation de l'établissement au dispositif implique l'inscription des professeurs aux journées de formation, au cours des premier et deuxième trimestres de l'année scolaire. Dans chaque établissement, deux enseignants volontaires au dispositif sont convoqués par la DAFOR à une journée de formation (frais de déplacements et repas pris en charge). Ils se doivent de transmettre contenus et documents aux autres enseignants inscrits au dispositif.

Ces formations, organisées par Alsace Cinémas, sont menées par des intervenants qualifiés (professionnels de l'image ou enseignants en cinéma).

Chaque film fait l'objet d'une demi-journée de formation avec la possibilité aux enseignants de visionner le film en salle de cinéma le matin.

Afin d'accompagner les enseignants dans leur démarche d'éducation à l'image et leur apporter plus d'outils, le Rectorat propose une formation généraliste sur le cinéma. Le thème pour cette année scolaire porte sur *L'adaptation littéraire au cinéma*, et le formateur est Isabelle NICOLE, professeur de Lettres modernes au Lycée Kirschleger - elle y enseigne dans le cadre de l'option cinéma du lycée, l'adaptation littéraire au cinéma, titulaire d'un D.E.A de littérature médiévale et de la Renaissance.

Les dates et lieux de formation sont :
- **mercredi 30 septembre** au lycée Lambert de Mulhouse pour les enseignants du Bas-Rhin
- **mercredi 7 octobre** au lycée Mathis de Schiltigheim pour les enseignants du Haut-Rhin

(sous réserve de modification)

Dans le cadre de l'engagement pris lors de l'inscription de *Lycéens et apprentis au cinéma* au projet d'établissement, le chef d'établissement autorise, en coordination avec **l'enseignant-relais**, les autres enseignants inscrits au dispositif à participer aux formations. Dans ce cas, l'ordre de mission est émis par le chef d'établissement et ne donne droit à aucun remboursement.

Conformément aux procédures de l'Académie, une évaluation de la formation est demandée. La liste des enseignants à convoquer aux différentes formations doit être impérativement communiquée à la DAAC pour le **15 septembre**, délai de rigueur.

### 2.2/ LES DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Chaque film est accompagné de deux documents de travail rédigés par des professionnels de l'image sous la responsabilité du CNC, et édités par la coordination.

Chaque enseignant reçoit un **livret** comprenant des pistes d'exploitation pédagogique, le synopsis, l'analyse de la structure dramaturgique, une analyse de séquence, des conseils de lecture ou de films. De son côté, le lycéen reçoit une **fiche-élève** comprenant le générique, le synopsis, l'approche technique, le contexte historique du film étudié.

Ces documents sont distribués par la coordination régionale, en début d'année scolaire à chaque établissement lors des journées de formation.

## 3/ LES SEANCES DE CINEMA

La participation au dispositif impose que chaque classe inscrite assiste impérativement à la projection des trois films en salle de cinéma au cours de l'année scolaire (tarif de 2,50€ pour les élèves, gratuité de la séance pour les enseignants et encadrants).

## 4/ UNE COORDINATION OPTIMALE

Un enseignant-relais est nommé au sein de chaque lycée et CFA. Il est l'interface entre les collègues de son établissement, le cinéma partenaire et la coordination régionale. De son côté, le cinéma nomme une personne contact au sein de son équipe, interlocuteur unique du cinéma auprès des établissements scolaires et de la coordination régionale.

# Les partenaires

**L'ACADEMIE DE STRASBOURG**
- assure la promotion du dispositif auprès des chefs d'établissements, notamment en les informant des modalités et dates d'inscription
- inscrit au Plan Académique de Formation les journées de formation
- émet les ordres de missions
- prend en charge les déplacements des enseignants

**LA COORDINATION REGIONALE, ALSACE CINEMAS**
- assure la mise en ligne des inscriptions
- organise les journées de formation
- imprime et distribue les documents pédagogiques
- gère le planning de circulation des copies de films
- collecte et reporte les entrées réalisées par film et par cinéma
- organise et anime le comité de pilotage annuel du dispositif
- organise le concours de critique cinéma en lien avec la programmation du dispositif

**LES SALLES DE CINEMA ET LES CIRCUITS ITINERANTS**
- accueillent les lycéens 3 fois par an dans les conditions de projections et de sécurité requises
- pratiquent le tarif de 2,50€ par élève et la gratuité pour les enseignants-encadrants
- transmettent une fiche-séance à la coordination récapitulant le nombre d'élèves présents
- acheminent les films vers la salle suivante selon le planning établi par la coordination

**LES LYCEES ET LES CFA**
- inscrivent le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* au projet pédagogique du lycée ou du centre de formation
- nomment un référent *Lycéens et apprentis au cinéma* : c'est l'enseignant-relais. Il gère les demandes de réservations de ses collègues auprès du cinéma partenaire, suit les formations consacrées aux films du dispositif et transmet les documents pédagogiques à ses collègues
- proposent aux enseignants les formations inscrites au Plan Académique de Formation
- organisent les séances des films, en salles de cinéma, pendant le temps scolaire pour les élèves
- assurent l'encadrement des élèves durant les séances et les trajets

**LA DRAC ET LA REGION ALSACE**
- soutiennent financièrement la coordination régionale
- participent au comité de pilotage annuel et accompagnent le dispositif techniquement et pédagogiquement

# La Coordination Régionale

Créée en 1999 à l'initiative des cinémas indépendants alsaciens désireux de développer la diffusion cinématographique à l'échelle régionale, Alsace Cinémas constitue un réseau varié de salles, de lieux et de publics.
L'association s'est donné pour objectif de concourir au développement du cinéma au niveau local et régional en partenariat avec l'Etat (DRAC), les collectivités et les acteurs audiovisuels issus du territoire à travers différentes missions d'éducation à l'image et de diffusion d'oeuvres cinématographiques dites art et essai.
Alsace Cinémas coordonne les dispositifs d'éducation à l'image *Collège au cinéma*, *Lycéens et apprentis au cinéma* sur le temps scolaire et *Passeurs d'images* sur le hors-temps scolaire.
Elle programme un circuit de 13 cinémas art et essai et organise annuellement le Festival Augenblick, le festival du cinéma en langue allemande en Alsace.

Plus d'informations : **www.alsace-cinemas.org**

# Liens utiles

**alsace-cinemas.org**
Sur le site de l'association Alsace Cinémas, vous trouverez le mode d'emploi et la programmation des dispositifs d'éducation à l'image : *Ecole au cinéma*, *Collège au cinéma*, *Lycéens et apprentis au cinéma*.

**parcours-image.fr**
Nouveau site portail mis en ligne à compter de la rentrée 2015, il reprend l'ensemble des ressources en éducation à l'image en Alsace à destination de nombreux profils de public (enseignant, étudiant, professionnel de l'éducation à l'image, animateur socio-culturel). Parcours Image est orchestré par Alsace Cinémas et Vidéo Les Beaux Jours, deux associations co-animatrices du Pôle Régional d'Education Artistique et de Formation au Cinéma et à l'Audiovisuel en Alsace.

**transmettrelecinema.com**
Créé par LUX Scène Nationale de Valence en lien avec le CNC, le site est une ressource en ligne incontournable pour toutes vos recherches sur les films des dispositifs d'éducation à l'image et l'analyse filmique en général.

**lyceensaucinema.org**
Ce site est dédié au dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*, vous y trouverez les documents pédagogiques pour les enseignants et les élèves, le mode d'emploi du dispositif, les contacts des coordinations régionales ainsi que de nombreux liens-ressources.

# Informations

**ACADEMIE DE STRASBOURG**
Renaud WEISSE, Daac adjoint
Courriel : renaud.weisse@ac-strasbourg.fr
Kevin BECLIE, chargé de mission cinéma à la Daac
Courriel : kevin.beclie@ac-strasbourg.fr // ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr
Tél : 03 88 23 37 35

**ALSACE CINEMAS**
Etienne WEHRLIN, chargé de mission à l'éducation à l'image
Courriel : etienne.wehrlin@alsace-cinemas.org
Tél : 03 88 10 82 77

**DRAC**
Laurent BOGEN, chargé de mission cinéma
Courriel : laurent.bogen@culture.gouv.fr
Tél : 03 88 15 57 05

**REGION ALSACE**
Murielle FAMY, chargée de mission audiovisuel et cinéma
Courriel : murielle.famy@region-alsace.eu
Tél : 03 88 15 69 47

NOUVEAU

# Concours de critique cinéma pour les lycéens et apprentis

A compter de la rentrée 2015/2016, Alsace Cinémas propose un nouvel outil aux enseignants afin de prolonger leur travail d'éducation à l'image mis en œuvre auprès de leurs élèves, et ce de façon ludique et compétitive.

Faites participer vos élèves au nouveau concours de critique cinéma et proposez leur de s'exprimer sur un film de leur choix, issu de la programmation *Lycéens et apprentis au cinéma.*

Une remise de prix au cours de laquelle de nombreux lots seront remis aux lauréats aura lieu au mois de juin dans une salle de cinéma partenaire de l'opération. Le lieu et la date de la remise des prix seront communiqués ultérieurement.

## FONCTIONNEMENT DU CONCOURS

- **Période du concours :** année scolaire 2015/2016
- **Participants :** les élèves des lycées et centres de formation d'apprentis d'Alsace
- **Sujet de la critique :** les participants devront écrire une critique d'un film de leur choix, issu de la programmation *Lycéens et apprentis au cinéma*
- La critique sera déposée en ligne sur le site Internet d'Alsace Cinémas ou postée à l'adresse postale de la coordination. Les critiques seront ensuite numérotées puis transmises, anonymes, aux membres du jury.
- Date limite de remise de la critique : **vendredi 22 avril 2016**
- **Prix :** de nombreux lots en lien avec le 7e Art : Blu-Ray, places de cinéma, invitations à des avant-premières...

## CRITÈRES

La critique devra comprendre :

1 - un court synopsis
2 - quelques données techniques (titre, date, réalisateur)
3 - une analyse du film, abordant le travail du réalisateur, la mise en scène, le jeu des acteurs, le scénario, l'image, les décors, la musique, les dialogues, le montage.

Elle ne dépassera pas 7000 caractères espaces compris, et devra être **le développement d'un point de vue personnel.**

Les lecteurs seront attentifs à l'originalité du point de vue et de l'analyse, la bonne compréhension du film, la qualité de la langue et le respect des conditions susnommées.

A compter de septembre 2015, de nombreux renseignements complémentaires seront consultables sur le site d'Alsace Cinémas, **alsace-cinemas.org**

Région Alsace

Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace

académie Strasbourg

alsacecinémas
Le réseau des cinémas indépendants d'Alsace

CNC centre national du cinéma et de l'image animée